

DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés	8
Abstention	0

VOTES
Pour : 8
Contre :

Date de convocation : lundi 6 février 2023

L'an Deux mille vingt-trois, Le Conseil Municipal ,
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Franck DETCHEVERRY .

Présents :

Franck DETCHEVERRY, Nancy HAYES, Nicolas LEMAIN, Magali DE LIZARAGA LUCAS, Flore OLAISOLA,
Denis VIGNEAUX, Justine BRAQUART, Loïc GASPARD

Secrétaire(s) de séance : Denis Vigneaux

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

excédent de 2 685 267.46

Pour Mémoire	0.00
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	2 473 564.87
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	2 221 728.55
RESULTAT DE L'EXERCICE :	0.00
EXCEDENT	211 702.59
Résultat cumulé au 31/12/2022	2 685 267.46
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	2 685 267.46
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	811 846.91
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	1 873 420.55
B.DEFICIT AU 31/12/2022	0.00
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

Présenté par Franck DETCHEVERRY
à Miquelon-Langlade le 23/02/2023

Délibéré par Le Conseil Municipal
à Miquelon-Langlade le 23/02/2023



SAINT-PIERRE et MIQUELON
Reçu à la Préfecture
Le 08. MARS 2023..